

Charte du Forum des OSC au Mali



Charte du Forum des OSC au Mali

Préambule

La société civile malienne connaît une effervescence de grande ampleur depuis l'avènement des libertés publiques qui ont fait suite aux événements du 26 mars 1991. Bien que la structuration de celle-ci soit antérieure à 1991, le processus d'organisation interne à la société civile progresse parallèlement aux enjeux posés par les acteurs qui la composent.

La société civile, de par sa nature et sa composition même, est un acteur hétéroclite comme toute expression démocratique mais néanmoins indispensable dans les débats sur les politiques de développement du pays. En effet, au regard de sa contribution au développement du pays, de sa proximité avec les communautés les plus nécessiteuses et sa légitimité d'actions, la société civile et les organisations qui se sont érigées pour la représenter souhaitent jouer pleinement leur rôle dans le dialogue entre les acteurs du développement.

Ainsi, la société civile a entrepris un processus d'organisation interne lui permettant de se renforcer dans son ensemble et d'investir qualitativement et efficacement les espaces de dialogue avec l'Etat, les collectivités territoriales, les PTF et les médias. Ce processus a débouché sur la mise en place d'une structure informelle de collaboration entre les OSC dénommée « Forum des Organisation de la société civile au Mali ».

I- Valeurs des membres du Forum des OSC

Les valeurs partagées par les OSC du Forum sont :

- L'unité
- La solidarité
- La justice
- La transparence
- L'acceptation de la diversité et de la pluralité
- La complémentarité
- L'entente/cohésion
- Le respect mutuel
- L'engagement
- L'équité/genre

II- Droits et devoirs

Nous, membres du Forum des OSC au Mali, estimons avoir le devoir de :

- Faire participer les populations aux affaires publiques ;
- Renforcer entre les différents acteurs du développement (Etat, Partenaire Technique et financier) ;
- Renforcer la cohésion entre les acteurs de la société civile en nous responsabilisant sur les thématiques du développement;
- Travailler à la gestion transparente, efficace et efficiente des affaires et ressources du pays ;
- Contribuer efficacement à la paix, à la sécurité et au développement du pays ;

- Rendre compte des activités de chaque organisation membre aux autres organisations membres du Forum ;
- Rendre compte de nos activités aux différents acteurs du développement ;
- Contribuer à l'opérationnalisation de la décentralisation (transfert des compétences et des ressources) ;
- Travailler au respect des droits humains ;
- Etre totalement apolitique ;

Nous, membres du Forum des OSC au Mali, estimons avoir le droit de :

- Participer et contribuer pleinement à la définition, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques nationales de développement ;
- Accéder à une information de qualité de la part de l'Etat, des collectivités locales, des PTF et du secteur privé ;
- Etre reconnu comme acteur du développement à part entière au même titre que l'Etat et les PTF

III- But et objectifs

3.1 But

Renforcer l'organisation interne de la société civile

3.2 Objectifs généraux

- Renforcer le rôle d'acteur d'analyse, de négociation et de proposition des OSC en vue d'améliorer les politiques et les programmes de développement ;
- Renforcer la qualité de la participation de la société civile dans le dialogue sur les politiques de développement ;

3.3 Objectifs spécifiques

- Instaurer un dialogue interne renforçant sa cohésion en tant que groupe ;
- Responsabiliser chaque OSC sur une ou deux thématiques du développement ;
- Reconnaître l'avantage comparatif d'une OSC sur une thématique du développement ;
- Rendre compte des activités des OSC aux autres OSC et aux citoyens
- Assurer une représentation de qualité de la société civile face a l'État et aux autres acteurs du développement à travers un mécanisme partagé;
- Développer la spécialisation et l'expertise des OSC sur les politiques de développement ;

Annexe 1 : Mécanisme de collaboration

Introduction

Le Forum des OSC au Mali, pour assurer une collaboration durable entre les OSC maliennes, met en place un mécanisme de collaboration et de représentation.

Le mécanisme est bâti autour de la représentation politique des OSC auprès du gouvernement et des autres acteurs (PTF et secteur privé), de la responsabilisation des OSC par thématique, de la redevabilité des OSC à l'endroit d'elles mêmes et du soutien mutuel des OSC.

I- L'adhésion au Forum des OSC du Mali

Toute organisation faîtière de la société civile de 3^{ème} et de 4^{ème} niveau¹ peut adhérer au Forum. L'organisation devra néanmoins contribuer au débat en proposant des thématiques selon ses compétences et/ou participer au dialogue inter OSC ainsi qu'au dialogue avec l'Etat, les PTF, le secteur privé et tous les acteurs du développement. Pour cela, l'organisation devra reconnaître et s'engager à respecter les sept piliers du mécanisme par courrier officiel au secrétariat et signera la charte d'adhésion.

Les adhésions sont ouvertes de façon continue aux organisations intéressées selon les mêmes conditions qu'auparavant citées.

II- Les piliers du mécanisme

1- Représentation politique

Toute représentation des OSC auprès des autres acteurs de développement est une représentation politique car elle permet aux OSC de débattre avec les autres acteurs des questions de développement qui sont d'ordre politique.

Une représentation politique de qualité auprès des acteurs du développement exige des OSC une connaissance profonde des questions et des thématiques autour desquelles se tiennent les débats dans les espaces de représentation. En conséquence, la maîtrise des thématiques devient un préalable incontournable pour les OSC afin d'assurer une représentation politique de qualité.

2- Responsabilisation des OSC par thématiques

La maîtrise des questions et thématiques débattus dans les espaces de représentation passe nécessairement par une responsabilisation des OSC par thématique.

Pour chacune des thématiques, une organisation de la société civile prendra la responsabilité d'être le référent de l'ensemble des OSC sur cette thématique. Les OSC se proposeront sur la base du volontariat, la désignation finale étant entérinée par le Forum selon certains critères. Ceux-ci porteront sur :

- la pertinence de la proposition
- la vie démocratique de la structure

¹ Le niveau 3 des OSC correspond aux réseaux et collectifs spécifiques (par thème, région, type d'organisation, etc.). Le niveau 4 concerne les grandes faîtières comme les plateformes (CNSC, CNPANE, FECONG, CNOP)

- la capitalisation existante de la structure sur la thématique
- les capacités de la structure à remplir les tâches qui lui seront assignées

Dans le cas où plusieurs organisations se porteraient volontaires, le Forum des OSC faciliterait un dialogue entre ces structures pour examiner les possibilités de travail en commun.

L'organisation porteuse sera désignée pour une durée de deux ans afin de favoriser la rotation du portage de chaque thématique.

3- Représentation des OSC

3.1 Représentation par thématique de l'ensemble des OSC

La structure responsabilisée sur une thématique le sera devant l'ensemble des OSC. A ce titre, elle aura la tâche de représenter la société civile dans l'ensemble de ses activités sur cette thématique. Parallèlement, les autres OSC reconnaîtront la représentation de la société civile à cette organisation sur la thématique donnée. Elles pourront néanmoins appuyer l'OSC responsabilisée dans ses différentes activités.

3.2 Représentation sur les questions ponctuelles

Dans le cas de prise de position du Forum sur une question ponctuelle concernant le développement du pays, l'unanimité des membres du Forum est exigée. Dans le cas échéant, chaque OSC membres du Forum aura toute la latitude de porter sa propre position ou celle du groupe ayant la même vision de la question.

4- Activités de représentation

La structure responsabilisée représentera l'ensemble de la société civile dans le dialogue avec l'Etat, les collectivités territoriales, les partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux, le secteur privé et les autres acteurs du développement. Parallèlement, les autres organisations de la société civile s'engageront à transmettre l'ensemble des informations dont elles disposent (documentations, études, invitations, etc.) à la structure responsabilisée.

5- La redevabilité devant l'ensemble de la société civile

La structure responsabilisée s'engagera à organiser régulièrement des espaces de reddition, de dialogue et de contact avec les autres organisations de la société civile au niveau central mais aussi à la base.

6- Dispositif interne à mettre en place

La structure responsabilisée sur une thématique s'engagera à intégrer cette responsabilité dans son plan d'action et son plan stratégique pour s'organiser au mieux afin de mettre des capacités à disposition en son sein pour répondre qualitativement à cette responsabilité. Ainsi, la structure devra partager cette thématique avec ses membres et produire des réflexions, des rapports, des articles vers les médias et le site de la société civile malienne voire des statistiques sur la thématique partagée par l'ensemble de la société civile.

7- Moyens techniques et humains pour le mécanisme

L'ensemble des organisations de la société civile s'engagera à mettre à disposition des structures responsabilisées sur les thématiques des moyens techniques et humains importants leur permettant de remplir au mieux les tâches qui leur ont été confiées.

III- Instances et organes du Forum des OSC au Mali

Le fonctionnement du mécanisme reposera sur trois instances :

- Le Forum
- La présidence
- Le secrétariat

3.1 Le Forum

Il est l'instance suprême. Il est composé de l'ensemble des OSC membres du Forum. Il se réunira chaque année pour l'élaboration du plan d'actions, le renouvellement de la présidence. Chaque OSC devra en outre rendre compte des activités qui lui ont été confiées par le Forum.

3.2 La présidence

Elle sera composée d'un président et d'un vice président, désignée par le Forum, de façon tournante. Seuls les présidents en exercice ou le représentant dument mandaté des faïtières participants à la dynamique pourront accéder à ces postes. Le mandat du Président est d'un an, non renouvelable. Le président suivant du mécanisme sera désigné bien à l'avance pour qu'il se prépare en conséquence.

Le président représente politiquement le Forum et convoque les réunions tournantes du Forum qu'il ne préside pas. Il est le garant de l'image du Forum et veille à l'application des décisions. Chaque année, il convoque le Forum et rend compte avec le secrétariat.

Le vice président appuie le président dans sa tâche. Il remplace le président en cas d'absence. Il est également élu pour un an, non renouvelable.

3.3 Le secrétariat

Il est assuré par l'une des OSC membres du Forum. Pour un départ, il est proposé de le loger dans une structure apte à l'assumer efficacement. Plus tard, le secrétariat sera également tournant quand le mécanisme sera suffisamment rodé, de manière à ce que la présidence et le secrétariat ne soient pas confiés à la même OSC.

Avec le président, il doit rendre compte chaque année au Forum.

IV- Groupes thématiques

Les OSC se prononceront pour porter des thématiques identifiées par le Forum en fonction des enjeux de développement au Mali. L'ensemble des OSC intéressées par une thématique désigneront en leur sein un porteur qui sera soutenu par le Forum.

Au terme des deux années, les OSC intéressées par la thématique désigneront un nouveau porteur qui sera le porte parole du Forum sur cette thématique.

La liste des groupes thématiques peut à tout moment être élargie en fonction :

- Des enjeux nationaux du développement ;
- L'intérêt des OSC du Forum à travailler sur de nouvelles thématiques

Voir la liste des thématiques en annexe.

Annexe 2 : Les thématiques

1. Economie agricole et rurale
2. Développement des infrastructures
3. Décentralisation et développement institutionnel
4. Gestion macro-économique
5. Justice
6. Processus démocratique et société civile
7. Développement du secteur privé et micro-finance
8. Education
9. Santé
10. Eau potable et Assainissement
11. VIH/Sida
12. Genre.